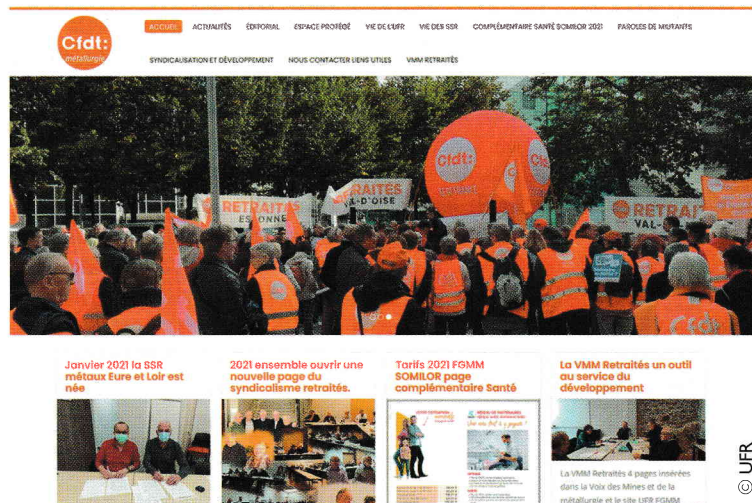


L'UFR FGMM EST DE RETOUR SUR LE WEB



Accueil ACTUALITÉS EDITORIAL ESPACE PROTÉGÉ VIE DE L'UFR VIE DES SSR COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOMILOR 2021 PAROISSES DE MINEURTES

SYNDICALISATION ET DÉVELOPPEMENT NOUS CONTACTER LIENS UTILES VMM RETRAITÉS

Janvier 2021 la SSR métaux Eure et Loir est née

2021 ensemble ouvrir une nouvelle page du syndicalisme retraités.

Tarifs 2021 FGMM SOMILOR page complémentaire Santé

La VMM Retraités 4 pages insérées dans la Voix des Mines et de la Métallurgie et le site UFR 2021

© UFR

Avec une nouvelle adresse URL : ufr.cfdt-fgmm.fr accessible depuis les ordinateurs, les téléphones portables, les tablettes, le site Internet de l'UFR FGMM est de nouveau opérationnel. C'est en 2015 que l'UFR, avec la FGMM, a créé un site Internet. Comme la plupart des sites de la FGMM, il a été victime de « piratages » à plusieurs reprises, nous avons été obligés de le reconstruire, de le sécuriser et de le modifier.

L'ambition du nouveau site Internet

C'est d'être un média d'une bonne présentation, d'une lecture plus facile, une architecture agréable, plus rapide, sans doublons avec les publications de l'UCR. Aujourd'hui, vous trouverez dans un menu de 12 pages tout ce qui fait la vie syndicale et sociale d'un

retraité métallurgiste ou d'un retraité mineur de la CFDT. Vous trouverez au fil des clics sur ufr.cfdt-fgmm.fr une page éditoriale qui exprime notre avis et nos réflexions sur l'actualité. Un espace protégé et réservé aux militants, en accès avec mot de passe. La vie et l'actualité de l'UFR CFDT Métallurgie et des SSR. Des dossiers sur la complémentaire santé et les tarifs 2021 de la mutuelle Somilor, sur la syndicalisation et le développement, les adresses email pour nous contacter et les liens utiles. Une page « *Paroles de militants* ».

Il y a une vie militante même en retraite

Un des objectifs de la Commission information qui gère le site ufr.cfdt-fgmm.fr est de mettre en ligne un des moyens d'expression, d'information et de diffusion de l'UFR à la disposition des adhérents CFDT retraités des mines et de la métallurgie regroupés dans les SSR. Il vous permettra de faire connaître au plus grand nombre de retraités et de salariés, la vie de vos équipes, de vos Sections, de partager votre expérience, de créer ou renouer des liens avec d'autres Sections, mais aussi de mieux connaître la politique fédérale, les revendications et les actions de l'UFR pour les retraités. Militants, responsables, retraités FGMM-CFDT le site Internet ufr.cfdt-fgmm.fr doit être le vôtre. Pour qu'il vous appartienne, participez à l'élaboration des rubriques, devenez correspondant de la Commission information de votre SSR en contactant un membre de la Commission information UFR.

Vous exprimer à travers le site Internet ufr.cfdt-fgmm.fr, c'est participer à la diffusion de notre syndicalisme professionnel de proximité, celui des retraités de la CFDT Métallurgie.

Il ressort des auditions et consultations que serait privilégié le transfert des ressources depuis la CADES de la Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le seul élément concret en matière de financement est l'attribution de 0,15 point à partir de 2024. Pour ce qui est de l'alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs, la CFDT demande que cette augmentation soit fléchée vers la perte d'autonomie pour garantir un financement durable, mais qu'en contrepartie la cotisation maladie sur les retraités complémentaires soit supprimée. Quant à l'assiette de la Contribution solidarité autonomie (CASA) il convient de l'élargir aux catégories qui ne la paient pas. La mise en place d'une assurance complémentaire, d'un viager, la mobilisation de l'assurance vie, etc. ne constituent pas des pistes acceptables. S'agissant des niches fiscales relatives à la réduction du périmètre du crédit d'impôt lié à l'aide à domicile, elle est perçue défavorablement, car elle contribuerait à fragiliser le secteur professionnel de l'aide à domicile. La proposition de la CFDT d'une taxe additionnelle sur les

donations et successions paraît plus favorablement perçue.

Un calendrier incertain

Au fil des annonces, la date de la future loi sur l'autonomie varie. Devant un calendrier incertain, la CFDT appelle le Gouvernement et le Parlement à présenter un projet de loi dès le début de l'année 2021. Des pistes vont dans le sens des propositions de la CFDT, mais d'autres en sont éloignées, voire très éloignées. Dans les prochaines semaines, la CFDT entreprendra une nouvelle fois une campagne pour rencontrer les parlementaires et les conseils départementaux afin de lancer une grande loi pour les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Retrouvez la totalité de l'article dans « Le Retraité Militant » n° 20-08-09, 20-11 et 2021-1, déclaration du Bureau confédéral CFDT retraités du 5/12/20 sur le site UFR ufr.cfdt-fgmm.fr page santé protection sociale.